

Lectures

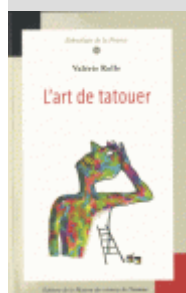
Les comptes rendus

/

2013

Valérie Rolle, *L'art de tatouer*

STÉPHANE HÉAS



Valérie Rolle, *L'art de tatouer. La pratique d'un métier créatif*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, coll. « Ethnologie de la France », 2013, 388 p., ISBN : 978-2-7351-1615-7.

Vous pouvez commander cet ouvrage sur le site de notre partenaire Decitre

Texte intégral

PDF

- 1 Ce livre présente les arcanes axiologiques et praxiques des « professionnels de l'encre », majoritairement des hommes. Comment devient-on tatoueur aujourd'hui ? La Suisse est le terrain de la thèse soutenue en 2011 par Valérie Rolle et refondue dans cet ouvrage. La vie professionnelle des tatoueurs est appréhendée de l'intérieur à l'aide d'entretiens avec 23 professionnels (dont 5 femmes), d'observations directes, notamment de l'iconographie des studios, et de l'analyse de 8 magazines spécialisés, entre 1992 et 2008. L'ouvrage est divisé en trois parties : savoir-être, savoir-faire et savoir-vivre. Ces trois facettes permettent de mieux comprendre l'exercice professionnel du tatouage, largement autogéré alors même qu'il est progressivement encadré par des règles administratives et/ou sanitaires.
- 2 Savoir-être tatoueur exige de participer activement à la mise en scène de la professionnalité, qu'elle se déroule en studio ayant pignon sur rue ou dans le cadre d'un appartement privé. L'auteure mobilise une variété de références scientifiques pour mieux comprendre cette relation de services à même le corps. Il s'agit pour le tatoueur de « faire bonne figure », en soulignant ses talents de dessinateur par exemple, de se rendre disponible et de savoir négocier les projets avec les clients et les clientes. Le tatouage devient alors une coproduction au service des protagonistes de l'interaction,

tous deux engagés d'un point de vue corporel en termes de gestion de la douleur, des émotions, de la fatigue. D'un côté, les client-e-s doivent être satisfaits du résultat sur leur peau surtout, s'ils/elles étaient venu-e-s avec un motif précis en tête ou bien sur un papier. D'un autre côté, la ou le professionnel du tatouage doit pouvoir exprimer ses compétences, ses préférences parfois aussi, et incidemment faire vivre son entreprise s'il/elle est totalement engagé-e dans cette activité.

- 3 Le savoir-faire navigue, lui, entre les goûts des professionnel-le-s et ceux des client-e-s. Les images disponibles sur l'Internet, dans les magazines, lors des conventions (ces rassemblements de tatoueurs, véritables « réseaux pourvoyeurs de réputation ») et bien sûr dans les studios constituent un fond commun imagier dans lequel puiser l'inspiration. Le tatoueur ou la tatoueuse doit répondre aux envies des client-e-s tout en tentant de construire un univers propre, le singularisant de la concurrence. Au point, que le style de tel-le professionnel-le reconnu-e parmi ses pairs est repéré et repérable aisément par les autres professionnel-le-s. La pléthore d'images disponibles s'accompagne pourtant d'une standardisation des motifs ; tout l'enjeu pour le tatoueur et pour le futur tatoué est de préserver une singularité à la fois de leur style de tatouage et de la rencontre qui toutes deux donnent sens à l'encrage envisagé ensemble.
- 4 Savoir-vivre du tatouage et pouvoir en vivre réellement exige de franchir de nombreuses barrières. À l'entrée dans l'activité, les pouvoirs des tatoueurs établis sont maintenus et jalousement préservés. La sélection des impétrants est impitoyable et exige persévérance et humilité. Seul ce « don de soi [permet] de subsister dans [ce] monde de concurrence ». Persévérer dans le métier se complique sous l'effet conjugué d'une part de la libéralisation de l'activité en raison de la plus grande accessibilité des matériels et des encres, de l'élargissement social et de la démarginalisation de la pratique, etc. ; d'autre part de la normalisation hygiénique en cours avec la mise en place progressive de règles sanitaires et éthiques strictes.
- 5 Cet ouvrage offre une analyse approfondie des trois facettes du savoir tatouer. Il explicite par exemple le « sale boulot », qu'il s'agit de gérer au mieux. S'appuyant sur les travaux de Hughes, l'auteure montre comment une division du travail se met en place au sein d'un studio de tatouage entre le maître et son apprenti. Les activités chronophages et salissantes sont dévolues à ce dernier : nettoyage du studio, remplacement des aiguilles, préparations des encres, stérilisation du matériel, mais aussi accueil et présélection des client-e-s. Le maître tatoueur doit pouvoir exercer son activité sans avoir à se soucier de ces tâches subalternes. Il doit se distinguer et être distingué des mauvais tatoueurs « intéressé[s], incompetent[s], voire arnaqueur[s] », aussi appelés « les businessmen, les opportunistes, les profiteurs, bref, tous ceux qui font du “copié-collé-tatoué” ». « L'amateur » et plus encore « l'écorcheur » sont les figures repoussoirs dans ce monde professionnel. L'identité artistique de ces professionnels est questionnée. Tel tatoueur fait figure de « grand » en raison de son excellence technique et esthétique mais aussi de sa « personnalité anticonformiste ». Pour autant, l'humilité est une valeur largement partagée. Les tatoueurs « jugent [la figure de l'artiste-tatoueur] prétentieu[se] et estiment ne pas devoir [l'évoquer] eux-mêmes ». L'ambivalence semble caractériser cette activité au service des clients : « y'a des jours je me sens comme une pute, y'a des jours je me sens comme une rock star... ». À ce niveau, la controverse sur le style dit « naïf » est intéressante : « dessiner comme un enfant » pose problème aux tatoueurs qui ont des vellétés artistiques. Cette controverse semble chambouler l'esthétique pourtant variée des tatoueurs qui se spécialisent parfois dans les styles désormais classiques : celtique (plutôt en perte de vitesse), tribal, japonais, *Old school*, hyperréaliste, gothique, *cartoons*, biomécanique (en plein essor), etc.
- 6 La thèse déployée à partir de ce travail d'enquête rappelle « l'aura rebelle » de ces professionnels, aura maintenue malgré le processus « d'épuration sanitaire » actuel. Ils revendiquent toujours leur liberté d'action dans un cadre normatif de plus en plus strict. « La notion de créativité contribue à soutenir, avec celle d'anticonformisme, un ensemble de représentations qui définissent l'activité de tatouer comme libre et *désintéressée* ». Une gageure pour des professionnels qui justement désirent vivre de l'encrage ! Cette liberté d'action est doublée d'un sentiment de liberté qui tous deux résonnent comme un paradoxe. En effet, l'apprentissage peut durer plusieurs années,

sans statut officiel ni rétribution... L'expérience du tatouage sur soi et sur les autres, savoir dessiner (« former l'œil », « se faire la main ») et entretenir ces compétences pratiques participent du processus pour devenir tatoueur. Autant de contraintes qui pourtant ne sont pas le plus souvent présentées comme telles par les premiers concernés. Cette activité professionnelle demeure largement masculine (à 85 % environ). L'entrée des femmes est récente et trouble l'ordonnancement genré de cet artisanat corporel. L'humour sexiste participe de l'ambiance de tel ou tel studio. Comme dans d'autres bastions masculins (tels les sports de tradition masculine), les femmes composent avec ce sexisme pour s'y intégrer au mieux et construire leur place avec force réparties verbales mais aussi à partir de leurs contributions esthétiques et techniques. Valérie Rolle rappelle aux détours de ses analyses le passé itinérant de la pratique et l'influence sur l'activité des mouvements tels les *Bikers*. Le processus de légitimation du métier de tatoueur oscille entre ces pratiques différenciées et ces héritages plus ou moins revendiqués.

- 7 Une des faiblesses peut-être de cette thèse publiée est, quelques rares fois au fil des pages, le manque de précision concernant les caractéristiques des enquêtés développant tels arguments émiques. Par exemple « *certain*s enquêtés ont recours à des ersatz tels les pieds de porc ou des peaux synthétiques » (p. 285) ou bien « *certain*s se montrent extrêmement réticents à toute éventuelle formalisation d'une formation... » (p. 316). Oui, mais qui précisément ? Plusieurs fois le lecteur, la lectrice, peut se demander qui développe plutôt cet argumentaire indigène parmi les enquêtés : les novices, les expérimentés, ou bien ceux qui exercent dans de plus petites villes ? Ces quelques imprécisions limitent la connaissance de ce milieu professionnel. Pour autant, ce livre constitue une véritable somme, inédite en français, sur cette activité progressivement banalisée aujourd'hui. Les tensions marquant ce service particulier d'encrage corporel reflètent cette évolution qui se déroule sous nos yeux. L'auteure n'a pas osé un titre cinéphilie qui synthétise sans doute avec facilité son travail au long cours auprès de ces professionnels : *Le bon, la brute et le truand*... encore que les tatoueurs remplaceraient sans doute « bon » par « grand ».

Pour citer cet article

Référence électronique

Stéphane Héas, « Valérie Rolle, *L'art de tatouer* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2013, mis en ligne le 21 novembre 2013, consulté le 07 mai 2017. URL : <http://lectures.revues.org/12750>

Rédacteur

Stéphane Héas

Sociologue, UFR APS de l'Université Européenne de Bretagne, membre du VIP&S, EA 4636

Articles du même rédacteur

Akim Oualhaci, *Se faire respecter. Ethnographies de sports virils dans des quartiers populaires en France et aux États-Unis* [Texte intégral]

Christophe Lejeune, *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer* [Texte intégral]

Francis Ancibure, Marivi Galan-Ancibure, *La méchanceté ordinaire* [Texte intégral]
Tous les textes

Droits d'auteur

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors